



Comité Départemental de Tir d'Eure et Loir – CDTEL

Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire

Vendredi 17 octobre 2014 – 20 heures

CRJS Rue Jean Monnet 28000 CHARTRES

Le Comité Départemental de Tir d'Eure et Loir, nommé ci après CDTEL, association loi 1901 dont les coordonnées sont les suivantes :

Référence de l'association : W281001848.

Déclaration en Préfecture de Chartres le 26 Décembre 1979 récépissé 6109.

Siège social est en Mairie de Lucé, 5 Rue Jules Ferry 28114 Lucé Cedex.

Affiliation à la Fédération Française de Tir sous le numéro 8623.

N° SIRET : 447 591 827 00012

Code APE : 926-C

Référence bancaire : BPVF Châteaudun : 18707 – 00005 – 00119210987 – 32

S'est réuni le vendredi 17 octobre 2014 pour son Assemblée Générale ordinaire au :

Centre Régional Jeunesse et Sports

1, rue Jean Monnet 28000 CHARTRES.

L'assemblée est ouverte vers 20h 30 et commence par l'appel des sociétés.

CLUB	ADHERENTS	VOIX
AATS	85	3
BONNEVAL TIR	147	4
AMICALE DE LUCE	147	4
TIR DUNOIS	110	4
ST DREUX	351	9
MAGNUM 28	53	3

AST CHATEAUNEUF	66	3
AMICALE DE CHUISNES	6	1
CIBLE LURAYSIENNE	61	3
L.F ST DENIS D'AUTHOU	0	0
L.F BOUTIGNY PROUAIS	32	2
TOTAL		37

Membres du Comité Présents :

Mrs FRIESSE Jean Claude, VIANDIER Jean François, FRANCOIS Michel, GUILLON Guy, DESCHAMPS Jean Pierre, CARRE Bruno, GAUCHARD Jean Michel, JOSEPH Stéphane, LECONTE Daniel,

Membres du Comité excusés :

Mme PFLIEGER Isabelle, Mrs MARIN Patrice

Présidents de club présents :

BEAUVAIS Eric	Amicale de Lucé	Représenté par Mme ZIMMERMAN Françoise
BORGHI Bruno	AATS	Présent
BUDELLI Adrien	ST Dreux	Présent
CALLOT Guy	Cible Luraysienne	Présent
DESLONDES Charly	Bonneval tir	Présent
THIBAUT Jackson	Tir Dunois	Présent
MARECHAL Gil	Boutigny Prouais	Excusé
RIBOUCHON Eugène	Magnum 28	Excusé
JUILLET Marie Christine	AST Chateaneuf	Absente

Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut commencer.

Le Président remercie les participants et annonce l'ordre du jour :

- . Rapport d'activité saison 2013/2014.
- . Bilan Sportif.
- . Bilan Financier 2013/2014

- . Rapport des vérificateurs aux comptes.
- . Quitus au trésorier.
- . Projets pour 2014/ 2015.
- Remise des récompenses.
- . Questions diverses.

Le Président lit et commente son rapport d'activité pour la saison sportive 2013 / 2014

Rapport annuel d'activité du Président

SAISON 2013/ 2014

Les effectifs de notre département sont stables. Les 10 clubs de notre département d'Eure et Loir comptent 1070 licenciés.

Effectif pour la saison 2013/2014 :

111 jeunes de poussins à juniors	10,37 %	En baisse par rapport à 2012/2013	13 jeunes filles + 18,18%
81 femmes et jeunes filles	7,57 %	Augmentation de 26,5 %	
989 hommes et jeunes garçons	92,4 %	Stable	

Après une baisse l'an dernier, notre nombre d'adhérents est resté stable cette année, il faut maintenir le cap et augmenter nos effectifs malgré la conjoncture difficile.

Le Président souligne :

RAPPELONS QU'UN CLUB EST UN LIEU DE CONVIVIALITE SOUMIS AUX REGLES DES ASSOCIATIONS LOI 1901, ET RESPECTANT LES REGLES FIXEES PAR LA FFTIR TOUT CECI DANS LE RESPECT STRICT DE LA LOI.

Pour maintenir et augmenter nos effectifs il faut :

- Recruter en faisant connaître nos clubs.
- Accueillir et suivre les nouveaux membres.
- Former nos licenciés, et en particulier nos jeunes, dans les écoles de tir labellisées.
- Inciter les membres à participer à des concours, des championnats et des challenges.
- Communiquer, informer et impliquer nos tireurs dans les actions de l'association.

Fidéliser nos adhérents dans un club où ils se sentent bien.

L'accueil des futurs licenciés est une phase importante, pour cela il faut mettre en place une régularité des permanences, adapter nos horaires et soigner l'accueil des nouveaux adhérents.

Afin de pouvoir former nos tireurs, il faut participer aux stages fédéraux de formations (animateurs, initiateurs et entraîneurs fédéraux.)

Actualiser nos connaissances, les règlements étant sujet à des changements fréquents.

NOS ACTIONS 2013 / 2014

- Organisation des championnats départementaux.
- Arbitrage et formation des arbitres.
- Prise en charge des stages de formations (arbitres et moniteurs).
- Achat d'une carabine 22 Lr Anschutz 1903 ainsi que ses accessoires en association avec notre cibleserie Sius 50 mètres.
- Achat d'une carabine d'occasion Anschutz 8002 ainsi que ses accessoires.
- Aide aux clubs, conseil et assistance à la résolution des problèmes avec leurs adhérents.
- Le CDTEL contribue aux formations et aux examens cibles couleurs.

Le Président, Vice Président de la Ligue du Centre évoque la décision prise lors du bureau directeur et confirmée lors de la réunion du Comité directeur de la Ligue :

- la somme de 0,80 cts d'euro par tireur sera reversée aux Comité Départementaux par la ligue.
- 2 euros par licencié seront reversés aux clubs.

Tout ceci dans le cadre de la subvention versée par la FFTir suite l'augmentation du prix de la licence fédérale (projet stand national).

GESTION SPORTIVE ET CALENDRIER

Jean François VIANDIER responsable gestion sportive et arbitrage

Monsieur Jean François Viandier, précise les dates des championnats 10 m et donne les dates du championnat départemental 10 mètres et CDFC qui auront lieu au stand municipal de Châteaudun les 15 et 16 Novembre 2014, et les CDFC le 17 janvier 2015

Départementaux 10 m	15 & 16 novembre 2014	Châteaudun
Départementaux CFDC	17 janvier 2015	Châteaudun

Le Président remercie au nom du Comité Jean François Viandier, arbitre national, responsable départemental arbitrage et gestion sportive et son équipe pour la bonne tenue des championnats départementaux. Une année sportive qui s'est bien déroulée. Notre équipe d'arbitre a assuré un travail de qualité.

A noter la réussite à l'examen de jeune arbitre de Fabien Blanchard, et la formation d'un arbitre stagiaire Albert Katic qui viendront renforcer les rangs des arbitres de notre département.

Pour la saison sportive 2014 / 2015 :

- Les points seront comptés au 10^{ème} pour les épreuves carabine 10 mètres (y compris les écoles de tir) et 50 mètres, dès les championnats départementaux.

- La discipline TAR carabine semi-auto 22 LR 50 mètres sur gong restera uniquement tirée en démonstration aux Championnat de France. Pas de départementaux ni de régionaux.

- Pour les CDFDC il faut inscrire les équipes le plus tôt possible. Les championnats régionaux CDFDC auront lieu le 31 janvier et le 1^{er} février à Fleury-les-Aubrais.

Calendrier des Championnats régionaux

Championnat	Dates	Lieu
Arbalète Field 18 M Arbalète Match 10 M Pistolet Standard/Vitesse 10 M	06 et 07 décembre 2014	Saint Jean de Braye et Fleury-les-Aubrais
Carabine/Pistolet 10 M	12, 13 et 14 décembre 2014	Fleury-les-Aubrais
CDFC 10 M tour régional (Carabine/Pistolet, EDT)	06 et 07 décembre 2014 et 31 janvier et 01 février 2015	Fleury-les-Aubrais
Armes Anciennes	09 et 10 mai 2015	Chinon
Carabine 60 BC 50 m Carabine 3 positions 50 m Pistolet Standard 25 m Pistolet Vitesse 25 m	23, 24 et 25 mai 2015	Chabris
Tir Armes Réglementaires	30 et 31 mai 2015	Chinon
Pistolet 25 m PC/GC Pistolet 50 m	05, 06 et 07 juin 2015	Chanceaux
CDFC 25/50 m tour régional (Pistolet et Carabine)	du 23 mai au 07 juin 2015	Chanceaux et Chabris
Ecoles de Tir	06 et 07 juin 2015	Fleury-les-Aubrais

Bilan financier

Michel François, Trésorier, présente le bilan financier du comité pour la saison 2013 / 2014.

RECETTES

Encaissement des cotisations	3 213,00
Subvention C.N.D.S.	
Conseil Général	1 600,00
Subvention Ligue Centre	835,20
Aide Ligue pour Internet	72,00
Sous Total Subventions	2507,20 €
Engagements matchs	3 448,00
Dons divers	9,60
Intérêts livret BPROP	56,98
TOTAL RECETTES	9 234,78 €

DEPENSES

Cotisation CDOS	90,00
Frais administratifs	101,93
Frais postaux	29,52
Frais de mission et réception	278,20
Frais déplacement comité directeur	236,48
Frais arbitrage	2 242,31
Sous Total Frais	2 888,44 €
Stages, formation	
Récompenses	1 670,78
Cadeaux	2,00
Achat cartons	979,47
Entretien matériel	713,64
Sous Total Fonctionnement	6344,33 €
Achats matériels, agencements	3 335,65
Achats logiciels et matériels informatiques	65,90
Sous Total Investissements	3 401,55 €
TOTAL DEPENSES	9 745,88 €

Solde de l'exercice	-511,10 €
----------------------------	------------------

Avoir au : 31/08/2013	5 785,02 €
------------------------------	-------------------

Situation nette	5 273,92 €
------------------------	-------------------

Trésorerie	
A recevoir :	600,00
Solde compte courant :	1 662,22
Solde compte livret :	3 011,70

Notre commissaire au compte, Mr Beauvais a vérifié les écritures et les relevés de compte. Il n'a décelé aucune erreur.

Le quitus au trésorier est soumis au vote de l'Assemblée. Il est voté à l'unanimité.

Le président remercie au nom du CDTEL Michel François pour sa bonne gestion des comptes.

BUDJET PREVISIONNEL 2014/2015

Le Président présente un budget prudent. L'incertitude sur les subventions doit nous inciter à la sagesse. Après deux années de bilan négatif il faut que cette année nous soyons à l'équilibre pour préserver nos réserves.

RECETTES

Licences		3300,00
Subvention du Conseil Général		1600,00
Ligue du centre (Internet)		75,00
Reversement Ligue (au nombre de tireurs)	0,80 cts : tireur =	880,00
Engagements aux Championnats Départementaux		3600,00
Interêt livret BP		60,00

DEPENSES

Administration ; secrétariat		250,00
Poste		100,00
Missions et réceptions		300,00
Déplacement Comité		500,00
Frais arbitrage		2400,00
Cotisation CDOS		90,00
Achat cartons		500,00
Stages formation		400,00
Récompenses		1700,00
Achat matériel		2575,00
Achat informatique		700,00

Recettes :	9515,00 euros
Dépenses :	9515,00 euros
Solde prévisionnel de l'exercice	0,00 euros

BILAN SPORTIF

La saison 2013/2014 a vu la participation revenir au niveau de la saison 2011/2012. 2013/2014 étant la meilleure saison. Le TAR est en très forte régression, après une année record en 2012.

Départementaux 401 tirs

10 mètres	90
EDT	27
25 mètres	91
50 mètres	33
Armes Anciennes	73
TAR	87

Variation de - 10.08 %

10 mètres	90 :81 = + 11,11 %
EDT	27/37 = - 27,02 %
25 mètres	33/31 = - 12,50 %
50 mètres	33/31 = + 6,45 %
Armes Anciennes	73/77 = - 5,19 %
TAR	87/116 = - 25,00 %
TOTAL	401/446 = - 10,08 %

Régionaux 209 tirs

10 mètres + Handisports	49
EDT	20
25 mètres	26
50 mètres	22
Armes anciennes	40
TAR	52

Variation de - 7,11 %

10 mètres	45/41 = + 9,75 %
EDT	20/26 = - 23,07 %
25 mètres	26/30 = - 13,33 %
50 mètres	22/15 = + 46,66 %
Armes Anciennes	40/39 = + 2,56 %
TAR	52/74 = - 29,72 %
TOTAL	209/225 = - 7,11 %

Championnats de France 29 tirs

10 mètres + HP (1)	3
EDT	5
25 mètres	1
50 mètres	5
TAR	9
Armes Anciennes	5
Carabine 300 mètres	1

Variation de – 36.95 %

10 mètres	3/2 = + 50 %
EDT	5/7 = - 28,57 %
25 mètres	1/5 = - 80 %
50 mètres	5/4 = + 25,00 %
TAR	9/20 = - 55,00 %
Armes Anciennes	5/6 = - 16,66 %

Carabine 300mètres	1/2 = - 50,00 %
TOTAL	29/46 = - 36,95 %

Nouveaux records d'Eure et Loir

Eline STUBER. Boutigny carabine 10 M Cadet Fille : 372,3

Arnaud MESNIL. Chateaufort carabine 10 M Junior Garçon : 574,9

David MARECHAL. Boutigny carabine 10 M Senior 1 : 580,4

Guy BLONDEL. Lucé carabine 10 M senior 3 : 543,3

Johnny JOUSSELIN. Châteaudun 10 MHP R4 senior 1 : 612,2

Annabelle PINAUD. Châteaudun Pistolet Standard 10 M Dames 1 : 225

Les Challenges

Challenge départemental Claude LACHAUD (Ecole de tir)

LA FRATERNELLE DE BOUTIGNY

Challenge départemental Armes Anciennes

TIR DUNOIS

Challenge départemental TAR

BONNEVALTIR

Challenge DALPONT

Après propositions et vote Amaury MESNIL est élu pour ses participations aux championnats de France à la carabine 10 et 50 mètres dès sa première année en FFTir.

Le Président remercie les arbitres pour la bonne tenue des championnats. Il remercie également les dirigeants qui ont beaucoup donné pour notre sport, ainsi que les bénévoles qui œuvrent au sein de nos clubs.

896 LICENCES RENOUVELLEES AU 17/10/2014

AMICALE DE CHUISNES	6
AMICALE DE LUCE	131
AUNAY SOUS AUNEAU TIR SPORTIF	75
AVENIR SPORTIF DU THYMERAIS	49
BONNEVAL TIR	125
LA CIBLE LURAYSIENNE	57
LA FRATERNELLE BOUTIGNY PROUAIS	29
MAGNUM 28	55
SOCIETE DE TIR DE DREUX	268
TIR DUNOIS	101

Ce qui nous fait 100 licences en plus que l'an dernier à l'AG du 10 octobre 2013. C'est un début de saison prometteur.

PROJETS

Suite à l'augmentation des licences, la ligue reversera au CDTEL la somme de 0,80 cts par tireur.

La part CDTEL restera à 3 euro.

Les engagements pour les départementaux restent de 8 euros et sont gratuits pour les écoles de tir.

Les indemnités kilométriques restent à 0,32 euros pour les déplacements des Arbitres et les dirigeants du CDTEL.

L'indemnité pour les nuits d'hôtel est sans changement à 45 euros.

BUDGET PREVISIONNEL 3275.00 EUROS

(Sous réserves des subventions)

ACHAT MATERIEL : 2575.00 euros

ACHATS INFORMATIQUE : 700.00 euros

(Le PC de l'adjoint GES étant défectueux)

Le Président, propose la mise en place de formations départementales pour les tireurs dans différentes disciplines. Les demandes des clubs seront recensées et des stages seront proposés.

Le Président propose d'organiser un Challenge Loisirs Départemental. Chaque club volontaire organisera ses propres épreuves qui seront soumises aux personnes responsables de ce challenge. La sécurité est la règle à respecter dans chaque épreuve proposée. Le but est de faire participer les tireurs ne faisant pas de compétitions officielles. Un classement pourra être proposé au choix du participant.

DIVERS

La Mairie de Pontgouin a contacté le CDTEL. Elle possède une carabine Walter 22LR ayant appartenu au club de tir du village aujourd'hui dissous. Le Maire désire la vendre. Le CDTEL, dans le cadre de la formation des jeunes à la carabine 50 mètres est intéressé pour la somme de 300 euro ; l'arme étant en bon état. Une carabine a air comprimé obsolète, qui sera cédée gratuitement à l'acheteur de la carabine 22LR, fait partie de l'offre. L'assemblée générale autorise le Président à faire cet achat pour compléter notre matériel de formation.

Le site Internet sera de nouveau fonctionnel, celui-ci ayant été en pose suite aux problèmes de santé de J.C Friesse.

La remise des récompenses aura lieu le 20 décembre au CRJS de Chartres elle sera suivie d'un pot de l'amitié.

Le Président propose de coopter M. Martine Thomassaint (si nous avons son accord) au poste de responsable des récompenses, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La remise d'une récompense à chaque tireur ayant participé à au moins un championnat est reconduite pour la saison 2013/2014, cette année en projet pour les adultes un drapeau de sécurité si possible le modèle FFTIR.

Election d'un nouveau vérificateur aux comptes, M. Bruno BORGIS Président de l'AATS est élu en remplacement de M. François de la BRUNETIERE.

Le compresseur Gehmann appartenant au CDTEL nous est restitué par la ST Dreux. Celui-ci ne fonctionne pas correctement et ne peut être réparé faute de pièces. Il autorise une charge de cartouche mais dans un temps très espacé et n'est donc pas opérationnel. Ce compresseur est cédé gratuitement au club AATS qui n'a pas d'équipement et très peu de tireur 10 mètres. Il y aura lieu d'aliéner ce matériel dans le parc du CDTEL.

QUESTIONS DIVERSES

Le club de Luray fête cette année ses 40 ans, une aide du CDTEL et demandée par son Président M. Guy CALLOT, la somme de 150 euros lui est accordée à l'unanimité.

Un projet de reprise du stand militaire type B4 50 M sur l'ex base aérienne de Champhol est en cours, Le président rappelle qu'une aide technique ne pourra être accordée à ce projet, que lorsque les démarches officielles auront été faites : Créer une association reconnue par la mairie, affiliation à la FFTIR, homologation du stand par la Ligue. Le dossier est en attente du début de la phase administrative. L'accord du Maire semble acquis si la pratique du tir n'entraîne pas de gêne pour le voisinage. Le Président rappelle la proximité d'un lotissement et attire l'attention sur les nuisances éventuelles dues à l'isolation phonique et au coût des travaux de rénovation.

M. Briansoulet, ainsi que M. Bobet de Bonneval Tir demandent ce qu'il en est du Fun Shooting et la possibilité de pratiquer de cette discipline dans les clubs de tir du département.

Le Président, rappelle que cette pratique, ainsi que le C.A.S ne sont pas des disciplines reconnues par la FFTIR. Les pas de tir ne sont pas organisés ni homologués pour accueillir ces disciplines de tir de mouvement. La sécurité est difficile à assurer pour des épreuves comprenant des déplacements armes chargées. Les tirs hors de l'axe des pas de tir sur des cibles métalliques et à courte distance peuvent permettre la sortie de projectiles ce qui est à proscrire absolument. Si un Président les autorise dans son club, la responsabilité de celui-ci sera entière sans compter le risque de ne pas être indemnisé par l'assurance fédérale en cas d'accident.

Une question sur la formation de militaires et de policiers est posée par les représentants de Bonneval Tir. Le Président, rappelle que la pratique des tirs type combat ou sur des cibles comprenant une forme humaine ainsi que la formation aux techniques de tir de police est interdite. Le non respect de cette consigne peut entraîner la suppression de l'agrément FFTir et la fermeture du club. La vocation de la FFTIR, qui est une fédération sportive il faut le rappeler, n'est pas de former qui que ce soit à ce genre de pratiques. Les forces de l'ordre ont leurs propres structures et des moniteurs spécialisés. Les Présidents des autres clubs présents approuvent le refus d'organiser de telles séances de tirs.

Il renvoie à ce sujet, aux notes envoyées par M. Gilles Dumery Président de la ligue du centre aux Présidents de club.

L'Assemblée et déclarée close à 22 h 45.

P/O Le Président J.C Friesse

Le Secrétaire G Guillon

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Guillon', written in a cursive style.